

M 94

Francoise Gautier

De: Mairie Malansac
Envoyé: vendredi 8 juin 2018 16:06
À: Francoise Gautier
Objet: TR: COURRIER COMMISSAIRE ENQUETEUR PARC EOLIEN
Pièces jointes: Mr et Mme LANOË Anthony et Delphine - COMMISSAIRE ENQUETEUR.docx

De : Anthony LANOË [mailto:lanoe.anthonydelphine@orange.fr]
Envoyé : vendredi 8 juin 2018 16:00
À : Mairie Malansac
Objet : COURRIER COMMISSAIRE ENQUETEUR PARC EOLIEN

Bonjour

Veillez trouver ci-joint un courrier pour la commissaire enquêteur, Mme Camille Hanrot - Lore.

merci de transmettre

Cordialement

Mr et Mme LANOË Anthony et Delphine

Carpehaie

56220 MALANSAC

Mr et Mme LANOË Anthony et Delphine

Carpehaie

56220 MALANSAC

Mme Harrot-Lore

Commissaire – Enquêteur

Mairie de Malansac

Le 01 Juin 2018

Dans le cadre du projet architectural, concernant le parc éolien du site du Moulin Neuf, vous stipulez qu'une étude sur la faune, flore, a été effectuée ainsi qu'une étude auprès des habitants, notamment par le bureau Calidris. Pour notre part, nous n'avons pas été sollicités concernant cette étude, sur l'impact d'un parc éolien pour les habitants. Est-ce normal, **NON**.

Nous vous rappelons que notre habitation est l'une des plus proches de ce parc éolien, alors pourquoi nous n'avons pas été interrogés, ni même été sollicités par ce bureau d'étude, ni même rempli ou eu connaissance d'un questionnaire ou d'une enquête ?

Alors, comment peut-on affirmer qu'une étude a été réalisée auprès des riverains ? Nous ne savons pas non plus les dangers potentiels que nous encourons pour notre santé, avec ce parc éolien.

Concernant le niveau sonore, votre étude reste là encore très floue. Vous notifiez cependant **qu'une sensibilité acoustique apparaît de nuit pour le hameau de Carpehaie. Et de jour, ce parc éolien apporte soit disant une contribution sonore à des niveaux modérés**. Vous ne précisez en rien vos points de mesure concernant ces bruits, et vous n'avez pas établi d'étude depuis notre habitation, et ce pour, sans doute minimiser les effets sonores. Les courriers de l'ARS et de MRAE stipulent bien qu'il y a des bruits sonores. Alors pourquoi aucunes mesures n'est prise aux niveaux des riverains et de leur habitation ?

Vous avez effectué une étude paysagère (p55/230), qui n'est pas du tout représentative, et qui minimise complètement l'implantation des éoliennes. En effet, sur cette photo, les éoliennes apparaissent de même taille que le poteau électrique, alors que leurs hauteurs est de 125 m.

Notre maison se situe à 538 m de la 3^{ème} éolienne. Comment se fait-il qu'il n'y a **aucune insertion paysagère de ce parc éolien depuis notre habitation** ? Pas d'insertion paysagère non plus avec la vue des éoliennes en partie Sud et en partie Ouest, n'a été réalisée. **Pourquoi ?**

Dans le descriptif du parc éolien, la hauteur des éoliennes reste « acceptable », par rapport à quoi ? Pour qui et comment ? Pour vous sans doute, industriels !!!

Grâce à vous, nous perdons totalement notre qualité de vie. Vous nous imposez ces éoliennes, sans même vous soucier de nous. En effet, aucun contact n'a été pris pour une présentation de ce projet ?

Ce parc éolien est une atteinte au bâtiment bâti et naturel, et détruit complètement l'environnement paysager. Quelles sont les mesures pour atténuer cette vue ?

De par notre habitation, nous avons constitué un patrimoine bâti pour nous et nos enfants, qui est aujourd'hui, réduit à néant avec ces éoliennes.

Vous évoquez des mesures compensatrices, qui sont proposés dans l'étude d'impact, pour notamment, le site du moulin neuf, pouvant atteindre jusqu'à 100 000 €.

Et nous, riverains très proche du site. Quelles sont les dédommagements ?

Nous vous demandons à ce titre des mesures compensatrices, pour le manque à gagner réel sur la revente de notre maison, pour la dévalorisation de notre bien bâti, pour la destruction de notre mode de vie, de notre perspective d'avenir et de notre choix de vivre à la campagne. Et pour toutes les nuisances acoustiques, sonores, visuelles et toutes les nuisances que l'on ne connaît pas, que proposez-vous ? Faut-il vous rappeler que nous allons avoir en visuel, quel que soit l'emplacement que l'on se trouve sur notre terrain, votre parc de 3 éoliennes.

Nous attendons une réaction rapide et fondée de votre part, sur toutes ces observations.

Dans l'attente de votre réponse.

Mr et Mme LANOË Anthony et Delphine.